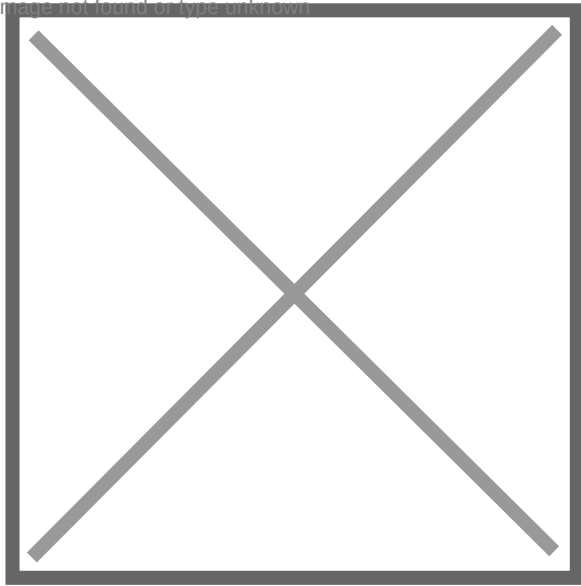


Image not found or type unknown



Critiquer un avertissement

Par **Davidx**, le **15/11/2008 à 03:25**

bonjour,rnrnj'ai reçu une lettre recommandée de mon employeur me signalant que j'ai reçu un avertissement (le deuxième en six mois). j'aimerais savoir si j'ai droit de refuser cet avertissement, ou tout du moins de répondre, car je le juge totalement infondé (la vraie raison étant manifestement les problèmes financiers de l'entreprise et le fait que je me plaigne ouvertement à ma direction et auprès du personnel), et dans quels délais?rnrnmerci d'avance

Par **matrixor**, le **15/11/2008 à 17:34**

Bonjour,rnrn Vous avez tout intérêt à contester l'avertissement , en ne réagissant pas vous acceptez les griefs !rnrn Cordialement